



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
25 février 2022  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de statistique**  
**Cinquante-troisième session**  
28 février-2 mars et 4 mars 2022

## Projet de rapport

*Rapporteur* : M. **Ryu Keunkwan** (République de Corée)

## Organisation de la session

### A. Ouverture et durée de la session

1. En application des décisions 2022/312 et 2022/313 du Conseil économique et social, et compte tenu des répercussions que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a sur les modalités de travail et des solutions qui s'offrent à elle dans l'intervalle sur le plan technique et du point de vue de la procédure, la Commission de statistique n'a pas tenu de réunions formelles à sa cinquante-troisième session. Elle a tenu huit réunions informelles en ligne, avec interprétation simultanée à distance, du 28 février au 2 mars et le 4 mars 2022 conformément à la décision 2022/313 du Conseil.

2. La Commission a mené les travaux de sa cinquante-troisième session par correspondance et au moyen de consultations et examiné les projets de texte selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2022/312 du Conseil.

### B. Participation

3. Les représentantes et représentants des 24 États membres de la Commission ont assisté aux réunions informelles de la cinquante-troisième session qui se sont tenues en ligne. Y ont également assisté des observatrices et observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, ainsi que des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et des observatrices et observateurs d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales et d'autres organisations.

### C. Élection du Bureau

4. La Commission a élu par acclamation le Bureau ci-après selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2022/312 du Conseil :



*Présidence :*

Gabriella Vukovich (Hongrie)

*Vice-Présidence :*

Juan Daniel Oviedo Arango (Colombie)

Georges-Simon Ulrich (Suisse)

Osman Alimamy Sankoh (Sierra Leone)

*Rapporteur :*

Ryu Keunkwan (République de Corée)

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

5. La Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [E/CN.3/2022/1](#), selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2022/312 du Conseil, et qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises pour examen et décision :
  - a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - b) Intendance des données ;
  - c) Méthodes de travail de la Commission de statistique ;
  - d) Développement des statistiques régionales ;
  - e) Recensements de la population et des logements ;
  - f) Enregistrement des faits d'état civil, statistiques de l'état civil et statistiques de l'apatridie ;
  - g) Statistiques des établissements humains ;
  - h) Statistiques genrées ;
  - i) Statistiques sanitaires ;
  - j) Statistiques de la criminalité et de la justice pénale ;
  - k) Statistiques de l'éducation ;
  - l) Comptabilité environnementale et économique ;
  - m) Statistiques des changements climatiques ;
  - n) Comptabilité nationale ;
  - o) Réseau de statisticiens économistes ;
  - p) Statistiques des entreprises et du commerce ;
  - q) Statistiques des technologies de l'information et des communications ;
  - r) Programme de comparaison internationale ;
  - s) Statistiques agricoles et rurales ;
  - t) Statistiques du secteur informel ;
  - u) Mégadonnées ;

- v) Classifications statistiques internationales ;
- w) Données ouvertes ;
- x) Intégration de l'information statistique et géospatiale ;
- y) Statistiques de la gouvernance et de la paix et de la sécurité ;
- 4. Questions soumises pour information :
  - a) Statistiques du vieillissement de la population et données ventilées par âge ;
  - b) Statistiques du handicap ;
  - c) Statistiques de l'énergie ;
  - d) Statistiques industrielles ;
  - e) Registres des entreprises ;
  - f) Statistiques des services ;
  - g) Statistiques des prix ;
  - h) Coordination des programmes statistiques ;
  - i) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
- 5. Questions relatives au programme (Division de statistique).
- 6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-quatrième session de la Commission.
- 7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-troisième session.

6. La Commission a approuvé le programme de travail provisoire et le projet de calendrier des travaux de la session (E/CN.3/2022/L.1/Rev.1), selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2022/312 du Conseil.

7. La Commission a adopté une décision selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2022/312 du Conseil, dans laquelle elle a invité les organisations intergouvernementales ci-après à participer en qualité d'observatrice à sa cinquante-troisième session : l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, l'Union du Maghreb arabe, la Banque des règlements internationaux, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, le Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission économique eurasienne, l'Association européenne de libre-échange et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.

## E. Documentation

8. Les documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-troisième session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/53rd-session/documents>.